

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de l'Essonne ; Communes seinee-et-marnaise du territoire de Grand Paris Sud

SERVICE GESTIONNAIRE : Association de gestion des fonds européens en Essonne - AGFE91

CODE ET INTITULE : IDF-OI1673 Ile-de-France_Association de gestion des fonds européens en Essonne_Mobilité Internationale

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Tous les acteurs de l'offre territoriale d'insertion, et en priorité : les structures porteuses des plans locaux d'insertion et d'emploi, les acteurs du service public de l'emploi, les structures d'insertion par l'activité économique, les structures offrant des solutions pour la levée de freins sociaux ou professionnels à l'emploi, ainsi que les employeurs, leurs réseaux, les partenaires sociaux et branches professionnelles, les établissements publics et privés.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 100 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/08/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Fonds Social Européen + (FSE+) est le principal instrument financier de l'Union européenne en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale. Ce fonds structurel s'inscrit dans la Politique européenne de cohésion



économique, sociale et territoriale et a pour vocation d'améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Il est doté de 99,3 milliards d'euros à l'échelle de l'Union européenne.

En France, le FSE+ finance au niveau national ou local des projets d'acteurs publics et/ou privés au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales. Le pilotage du Fonds est partagé entre deux types d'Autorités de gestion (AG). Les Conseils régionaux sont chargés des programmes régionaux, tandis que l'État gère le programme national "Emploi Inclusion Jeunesse Compétences". Ce dernier est mis en œuvre par le Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion pour son volet central et par les préfets de région pour ses volets déconcentrés.

En sa qualité d'organisme intermédiaire, l'association de gestion des fonds européens de l'Essonne - AGFE91 s'est vu délégué par le Préfet la gestion d'une enveloppe de 13 692 667,80 € pour la période 2022-2025 correspondant à 70 % de son enveloppe notifiée.

Pour rappel, l'AGFE91 mutualise la gestion, le suivi et le contrôle des opérations cofinancées par le FSE+ pour le compte de ses membres :

- Le Conseil départemental de l'Essonne ;
- La Maison de l'emploi, de l'insertion et de la Formation Paris-Saclay, structure porteuse d'un dispositif PLIE
- La Maison de l'emploi et de la Formation Grand Paris Sud, structure porteuse d'un dispositif PLIE
- Avenir Initiatives, structure porteuse d'un dispositif PLIE

Cet appel à projet est lancé par l'AGFE91 pour le compte de l'ensemble de ses membres.

Contexte-diagnostic de situation

En Essonne, les mobilités internationales peuvent jouer un rôle clé dans l'insertion socioprofessionnelle, notamment en phase de remobilisation. Elles offrent aux personnes accompagnées une ouverture culturelle, une montée en compétences et un regain de confiance en soi, facilitant la levée de freins sociaux. Intégrées dans un parcours d'insertion, ces expériences peuvent soutenir la définition d'un projet professionnel ou renforcer l'engagement vers l'emploi. Leur succès repose sur une animation territoriale active, mobilisant les acteurs locaux pour repérer les publics, construire les parcours et accompagner les bénéficiaires de manière personnalisée en amont et en aval de la mobilité physique.

Liste exhaustive des villes concernées par l'appel à projets

Département de l'Essonne

Communes seine-et-rnarnaise du territoire de Grand Paris Sud : Savigny le Temple ; Combs la ville ; Lieusaint ; Vert Saint Denis ; Nandy ; Moissy Cramayel; Réau ; Cesson

THÈME : Mobilité internationale

